

1 - Informations

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 400 km – Samedi 5 mai 2007

Brevet organisé par l'AC Clapiers.

Le brevet est qualificatif, pour participer au Paris-Brest-Paris

**Accueil:**



A partir de 2h30 "Les caves de Trinque Fougasse" [www.trinquéfougasse.com](http://www.trinquéfougasse.com) (Ex.Bar le Jogging) , 1581 route de Mende, Montpellier Nord (Quartier des facultés et du Zoo de Lunaret).

Hébergements à proximités du départ : Hôtel "Les Troènes" [hotel-les-troenes@wanadoo.fr](mailto:hotel-les-troenes@wanadoo.fr) ; Hotel Restaurant "Héliotel" [www.heliotel.fr](http://www.heliotel.fr)

**Responsable:**

Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas. [gerald.razier@free.fr](mailto:gerald.razier@free.fr)

**Règlement:**

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le present règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

**Départ:** 3h.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie, il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

Les cartes de route vous seront remises à l'encaissement de votre inscription mentionnant votre nom et les lieux de contrôles où le participant devra obligatoirement faire pointer cette carte de route, chez les commerçants.

A votre retour, aux « Caves de Trinque Fougasse », vous les déposerez dûment tamponnées, auprès des responsables organisateurs, une boisson vous sera offerte.

Règlement de l'Audax-Club-Parisien : [www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com) rubrique B-R-M

**SECURITE:** Eclairage, baudrier et casque obligatoires.

**PARCOURS:**

Montpellier, D17, D65, Clapiers, D21, Teyran, D118, Saint Drézéry, D120, St Hilaire-de-Bauvoir, D135, Saussines, D222, Sommières, D22, Souvignargues, St Mamert, la Calmette, Dions, Uzès (Contrôle), D982, Pouzillac, D101, Saint Victor-la-Coste, Saint Laurent-les-Arbres, D980, St Genies-de-Comolas, D976, le Rhône, Orange (Contrôle), D975, Camaret/Aigues, Rasteau, Roaix, Vaison-la-Romaine, D938, D71, D86, D46, Faucon, D4, Mollan/Ouvèze, D5, Buis-les-Baronnies, D546, St Auban/Ouvèze (Contrôle), D359, Aulan, D159, Montbrun-les-Bains, D542, D942, Aurel, Sault (Contrôle), Gorges de la Nesque, Ville/Auzon, Mazan, D1, Pernes-les-Fontaines (Contrôle), D938, D1, Le Thor, Caumont/Durance, D28, Noves, D30, St Rémy-de-Provence, D571, D5, Direct. Les Beaux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles (Contrôle), D17, Paradou, Fontvieille, Arles, D570, Direct. Albaron, D38, D58, Sylvéréal, D46, la Tour Carbonnière, Saint Laurent d'Aigouze (Contrôle), D34, Marsillargues, Lunel, N113, Lunel-Viel, D54, Saint Genies-des-Mourgues, N110, Castries, Vendargues, D65, D67, D112, Jacou, Clapiers, D65, D17, route de Mende, Montpellier..

[Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici](#)

---

2 - Homologation

Vous trouverez ci dessous les numéros d'homologation de votre brevet.

N° Homologation Nom prénom

63880 Lejeune Cédric  
63881 Ginestet Samuel  
63882 Boursette Laurent  
63883 Bondoux Gabriel  
63884 Ferraton Jean-Pierre  
63885 Lambolais Thomas  
63886 Boudet Dominique  
63887 Lapuyade Eric

63888 Farjou Georges  
63889 Rouquette Jean-Louis  
63890 Bassot Patrick  
63891 Razier Gérald  
63892 Volf Gérard  
63893 Bronnec Alain  
63894 Durand Roger  
63895 Lallemand Gilles  
63896 Le Chenadec Bernard  
63897 Weiss Franck  
63898 Cohen Robert  
63899 Esclangon Isabelle  
63900 Esclangon Frédéric  
63901 Richarte Jean-Antoine  
63902 Nicolle Jean-Mary  
63903 Repkat Christian  
63904 Girard Alain